



# VENTES DE GARAGES

*Les permis obtenus après le 16 mai ne seront pas inscrit sur la carte-mappe des ventes de garages.*

**PERMIS OBLIGATOIRE AU COÛT DE 15\$**

*(Une amende de 100\$ à 300\$ peut vous être émise si vous n'avez pas de permis pour cet événement. Règlement 73208)*

Pour l'obtention de votre permis, présentez-vous à :

**L'HÔTEL DE VILLE, 150 RUE WATER**

Organisé par la Maison Des Jeunes Au Point  
en collaboration avec la Ville de Danville



POUR INFORMATION:

HÔTEL DE VILLE : 819-839-2771



MAISON DES JEUNES : 819-839-2110 (APRÈS 13H)